

## LE PRÉFET

## Arrêté fixant la liste des candidats au second tour de l'élection des sénateurs

## Arrêté n° DCL-BRGAE-3920230924-001

Vu le Code électoral et notamment ses articles notamment ses articles L. 298 à L.305 ; LO 127 à LO 136 ; LO 160 ; LO 296 ; LO 319 ; R. 99 ; R.149 à R.153 ;

Vu le décret du 29 juillet 2022 portant nomination de Monsieur Serge CASTEL, préfet du Jura ;

**Vu** le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

**Vu** l'arrêté 39-2023-01-27-00001 portant délégation de signature à Mme Elisabeth SEVENIER-MULLER, secrétaire générale de la préfecture du JURA ;

**Vu** la circulaire ministérielle n° IOMA2319492J du 28 juillet 2023 du ministre de l'intérieur relative à l'organisation des élections sénatoriales du dimanche 24 septembre 2023 ;

Vu les candidatures enregistrées dans le département du Jura ayant fait l'objet d'un récépissé définitif;

Sur proposition de la secrétaire générale de la préfecture du Jura :

## ARRETE

<u>Article 1er</u>: La liste des candidats et de leurs remplaçants au second tour de l'élection des sénateurs du 24 septembre 2023 est établie pour le département du Jura ci-dessous :

- 1. Mme VUILLEMIN-PLANÇON Aurore, remplaçant M. VOUILLON Patrick
- 2. Mme ASNAR Véronique, remplaçant M. BONNEVILLE François
- 3. M. PERNOT Clément, remplaçante Mme MORBOIS Christelle
- 4. M. MAIRE Jean-Daniel, remplaçante Mme GIANCATARINO Paulette
- 5. Mme LUCCHESI Liliane, remplaçant M. NEILZ Patrick
- 6. Mme PATE Virginie, remplaçant M. BATON Luc

<u>Article 2</u>: La secrétaire générale de la préfecture du Jura est chargée de l'application du présent arrêté dont un exemplaire sera affiché à la préfecture du Jura et publié sur le site internet des services de l'État.

Pour le préfet, et par délégation La secrétaire générale MME SEVENIFÉ MILLER Elisabett